

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

2020/029

Séance du 18 Décembre 2020

Date de convocation : 10 Décembre 2020
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procurations : 1
Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Dénomination d'une rue

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : FAURE R –

Procurations : M. FAURE R donne procuration à M. GAUVRIT JC.

Madame SAMRAY Christelle a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales et, principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le dix-neuf décembre de l'an deux mille dix neuf par la Communauté des Communes des Pyrénées Audoises,

Considérant la création de nouvelles zones constructibles,

Considérant que, jusqu'à ce jour, la petite voie reliant la rue du château à la rue des Pyrénées n'était pas nommée puisqu'aucune habitation n'y avait son entrée principale,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- nommer cette voie : « Rue de l'Horte »,
- de numéroté les propriétés suivant le plan annexé à la présente délibération,
- de dire que l'acquisition des nouvelles plaques de rue ainsi que celles des nouvelles numérotations seront financées par la commune.

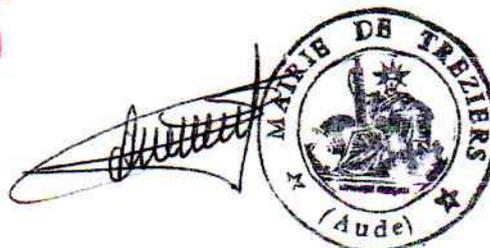
Après en avoir délibéré, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

22 DEC. 2020

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture Le 22/12/2020
Et notification du 24/12/20

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Rue de
L'HORTE

Département :
AUDE

Commune :
TREZIERS

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 07/11/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des Impôts foncier suivant :

CARCASSONNE
Centre des Finances Publiques Place gestion
Jourdanne 11807
11807 CARCASSONNE CEDEX 9
tél. 04 68 77 44 79 -fax
pfgc.aude@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

